

> Gestion privée
de patrimoine BNI

 **BANQUE
NATIONALE**
INVESTISSEMENTS



Une solution d'investissement haut de gamme

Pour vous et votre famille

Notre expertise au service de votre patrimoine



La Gestion privée de patrimoine BNi est un service exclusif conçu pour les personnes disposant de plus de 250 000\$ d'actifs à investir. Elle vise à optimiser la croissance de vos actifs tout en préservant votre capital à long terme.

Inspirée de la gestion de portefeuille des grandes caisses de retraite, cette solution d'investissement haut de gamme est conçue pour enrichir votre parcours financier ainsi que celui de votre famille.

Avantages en bref

Accès à des gestionnaires de haut niveau du monde entier

BNi — Leader de l'architecture ouverte au Canada



Approche personnalisée et diversifiée

Accès aux stratégies institutionnelles



Regroupement familial

Des grands-parents aux petits-enfants



Honoraires dégressifs

Investissez plus, payez moins



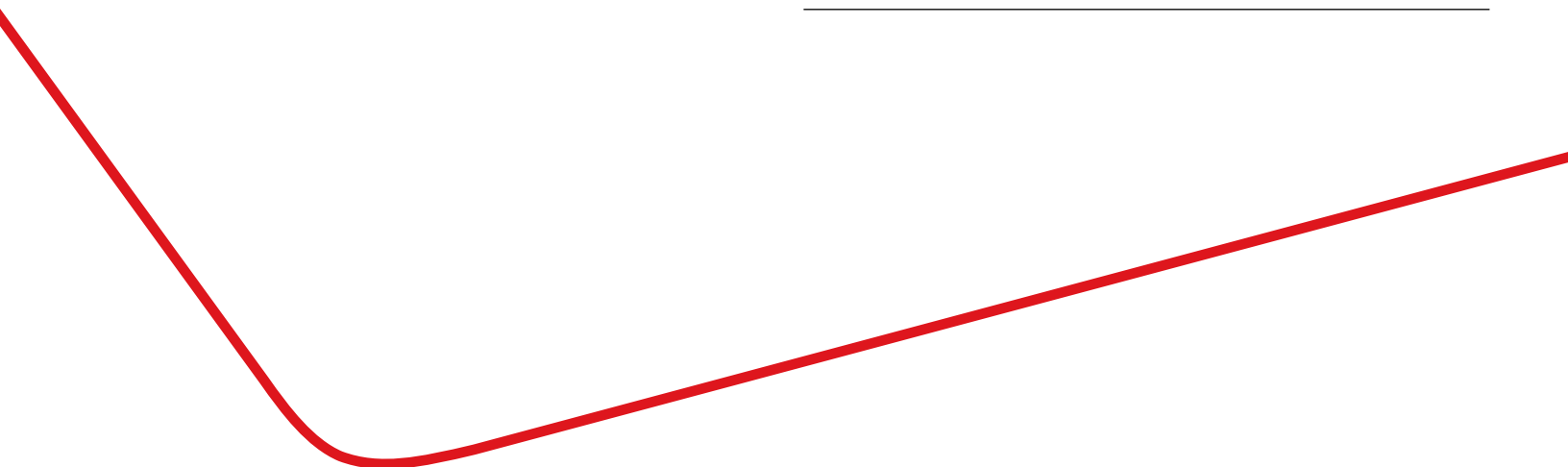
Efficience fiscale

Comptes non enregistrés : honoraires de service déductibles d'impôt



Offre privilégiée

Services exclusifs et avantages bancaires



Des gestionnaires de portefeuille de premier plan



Principal fournisseur ayant une architecture ouverte au Canada, Banque Nationale Investissements a la liberté de sélectionner parmi des gestionnaires de portefeuille accomplis de partout dans le monde afin d'offrir des solutions d'investissement qui répondent aux besoins évolutifs des investisseurs et investisseuses.

Le pouvoir de choisir

Voici nos six critères de sélection de gestionnaires de portefeuille.

Processus de sélection et d'évaluation OP4+



Organisation

Organisation solide dotée d'une culture d'investissement de niveau supérieur



Personnel

Équipe professionnelle stable en investissement



Processus

Processus de gestion éprouvés en sélection de titres, construction de portefeuille et gestion des risques



Portefeuille

Construction optimale du portefeuille suivant le processus d'investissement et assurant une saine diversification



Performance

Rendements solides, prévisibles et ajustés aux risques



ESG+

Intégration de critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

Approche personnalisée et diversifiée



Vous offrir une solution adaptée à votre profil d'investisseur ou d'investisseuse et à vos objectifs financiers est notre priorité.

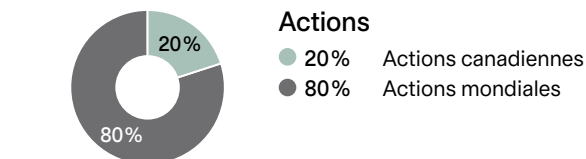
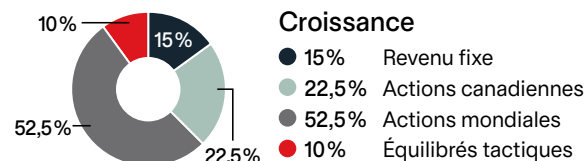
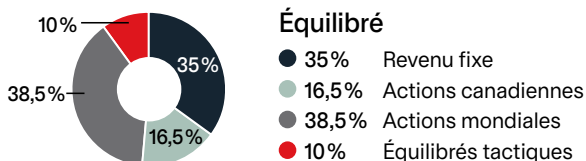
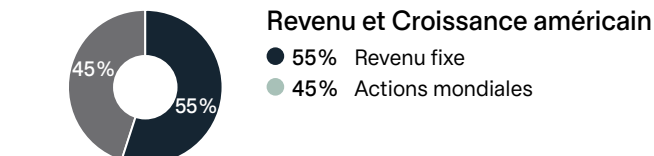
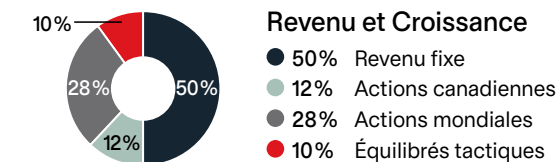
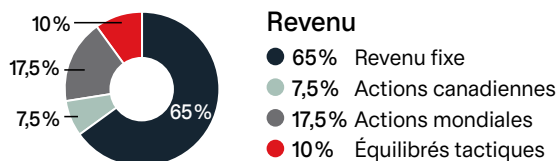
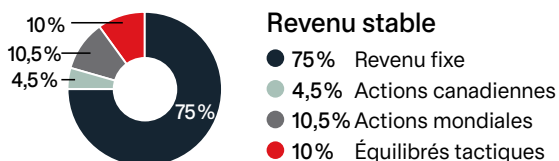
Un profil pour chaque type d'investisseur et d'investisseuse

Les sept profils de la Gestion privée de patrimoine BNI visent une diversification optimale pour une croissance du revenu et une préservation de capital à long terme.

Diversification des actifs: le potentiel des placements non traditionnels

À l'instar des grandes caisses de retraite, la Gestion privée de patrimoine BNI inclut des actifs non traditionnels, qui visent à offrir une diversification accrue, à atténuer le risque et à améliorer le rendement potentiel. Trois avantages d'inclure des placements non traditionnels:

- diversification accrue;
- décorrélation avec les marchés;
- volatilité réduite.



La répartition cible de l'actif des profils peut faire l'objet d'ajustements afin de refléter les conditions des marchés.

Regroupement familial



Jumelez votre compte à ceux des membres de votre famille pour leur permettre de profiter des mêmes privilèges que vous, tout en conservant vos comptes respectifs en toute confidentialité.

Le regroupement familial¹ comprend toutes les relations familiales directes, incluant le conjoint ou la conjointe, leurs parents, grands-parents, enfants et petits-enfants.

Honoraires dégressifs

Investissez plus, payez moins

Profitez d'honoraires de service dégressifs calculés selon la valeur marchande des actifs détenus dans le compte. Demandez à votre conseiller ou conseillère en planification financière de calculer vos économies potentielles.

Honoraires de service

Niveau	Montant applicable au niveau ²	Taux ³
1	Premiers 250 000\$	1,50 %
2	250 000\$ suivants	0,85 %
3	En excédent du 500 000\$	0,75 %

Efficiences fiscale

Les honoraires de service sont déductibles d'impôt pour comptes non enregistrés.

Offre privilégiée

Accédez à des offres avantageuses vous donnant droit à des:

- services exclusifs, tels un service de télémédecine et un service d'assistance juridique;
- avantages bancaires, tels des comptes bancaires et des cartes de crédit sans frais annuels, des taux avantageux sur marges de crédit et hypothèques.

Consultez votre conseiller ou conseillère en planification financière pour en savoir plus.

¹ Pour en savoir plus, consultez la note sur le regroupement familial à la dernière page.

² Les niveaux sont appliqués en fonction de la valeur marchande des actifs.

³ Excluant les taxes.

Votre conseiller ou conseillère en planification financière Banque Nationale

Nom:

Adresse:

Téléphone:

Courriel:

Site Web:

Code de référence du regroupement familial:

Notes:



→ Des questions?

Communiquez avec le Service-conseil
Banque Nationale Épargne et Placements:

514 871-2082
1 888 270-3941 (sans frais)

investissements@bnc.ca

bnc.ca/gpp

Les données et les renseignements fournis dans le présent document, y compris ceux fournis par des tiers, sont considérés exacts au moment de leur impression et ont été obtenus de sources que nous avons jugées fiables. Nous nous réservons le droit de les modifier sans préavis. Ces données et renseignements vous sont fournis à titre informatif uniquement. Aucune représentation ni garantie, explicite ou implicite, n'est faite quant à l'exactitude, la qualité et le caractère complet de ces données et de ces renseignements. Les opinions exprimées ne doivent pas être interprétées comme une sollicitation ou une offre visant l'achat ou la vente des parts mentionnées aux présentes et ne devraient pas être considérées comme une recommandation.

La Gestion privée de patrimoine BNI est un service de répartition d'actif offert par Banque Nationale Investissements inc. et vendu par Banque Nationale Épargne et Placements inc., des entités distinctes et filiales en propriété exclusive indirecte de la Banque Nationale du Canada. Un placement dans un fonds d'investissement et l'utilisation d'un service de répartition d'actif (tel que la Gestion privée de patrimoine BNI) peuvent donner lieu à des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus des Fonds et des Portefeuilles privés BNI composant les profils de la Gestion privée de patrimoine BNI avant de faire un placement. Les fonds ne sont pas garantis, leur valeur fluctue souvent et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement dans l'avenir. Les investisseurs devront conclure une entente avec Banque Nationale Épargne et Placements inc. Trust Banque Nationale inc., (pour toutes les activités dans les provinces de Québec, de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Saskatchewan et du Nouveau-Brunswick) ou Société de fiducie Natcan (pour toutes les activités dans les autres provinces et territoires du Canada), filiales de la Banque Nationale du Canada agissent à titre de gestionnaires de portefeuille, leur donnant le pouvoir de choisir, d'ajouter ou de retirer des fonds composant les profils de la Gestion privée de patrimoine BNI.

Afin de bénéficier du programme de regroupement familial, l'investisseur principal ou l'investisseuse principale doit détenir un investissement dont la valeur marchande est d'au moins 250 000 \$ dans son regroupement de comptes. Toute personne admissible au regroupement familial qui réside à la même adresse que l'investisseur principal ou l'investisseuse principale peut, automatiquement, rejoindre le regroupement familial en investissant un montant minimal de 5 000 \$ par compte. Toute personne admissible au regroupement familial ne résidant pas à la même adresse que l'investisseur principal ou l'investisseuse principale peut rejoindre le regroupement familial en investissant, seule ou avec une ou plusieurs autres personnes admissibles résidant à son adresse, un montant minimal de 100 000 \$.

© Banque Nationale Investissements inc., 2025. Tous droits réservés. Toute reproduction totale ou partielle est strictement interdite sans l'autorisation préalable écrite de Banque Nationale Investissements inc.

MD BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS est une marque déposée de la Banque Nationale du Canada, utilisée sous licence par Banque Nationale Investissements inc.

Banque Nationale Investissements est signataire des Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies, membre de l'Association pour l'investissement responsable du Canada et participant fondateur de l'initiative Engagement climatique Canada.